



ADAM BULLETIN de LIAISON Avril 2017 – n° 20

*Ce bulletin est distribué par messagerie électronique ainsi que par tirage papier limité à 100 exemplaires, par respect de l'environnement, pour diffusion par les membres de l'association à leurs voisins et amis.
Association ADAM, Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 MONTBONNOT St MARTIN*

Le mot de la présidente

par Myriam Dalstein

Notre assemblée générale de février dernier a permis de confirmer la vitalité de notre association. Toute l'équipe du Conseil d'administration et moi-même tenons à remercier celles et ceux qui participent activement à la vie de notre association, nous ont renouvelé à l'unanimité leur confiance et permettent ces succès dans nos différentes activités : apicoles, bien sûr, avec l'entretien des différents ruchers (Grand Saule, Lucie Pellat et parc de Miribel), la formation à l'apiculture, l'animation dans une maternelle, et les rencontres auprès du public lors du *Forum des associations* et, plus encore, pendant la *Fête des abeilles, du miel et de la nature*.

Nos remerciements s'adressent également à la mairie de Montbonnot, à ses agents municipaux et à son maire en particulier qui nous soutiennent et dont les initiatives (ferme communale biologique, jardins et ruchers communaux, nouveaux locaux) soulignent leur souci et leur engagement pour la préservation de la biodiversité, la protection de l'environnement et la santé publique.

L'année 2017 sera l'occasion de poursuivre ces activités, d'utiliser au mieux les nouveaux locaux mis à disposition, d'acquérir du nouveau matériel, de développer la bibliothèque interne à l'association et enfin d'envisager la création d'un nouveau rucher si un terrain adéquat est trouvé (avec l'assistance de la mairie).

Sommaire

- **Le mot de la présidente**
- **Conduite du rucher**
- **Brèves de rucher**
- **Sur l'agenda d'A.D.A.M. et pour nous contacter**

Conduite du rucher : recommandations pour le printemps

par Christian Bienvenu

Merci à Christian pour ses recommandations.



Cette année, le mois d'avril est là et avec lui plein de promesses d'une grande miellée. En effet, en cette période, les pollens et nectars abondent. Les premières hausses peuvent être posées car le miel est déjà engrangé en grande quantité. Si le temps se maintient au beau, les deuxièmes hausses seront posées début mai. Rappelons que le mois d'avril est propice aux essaims.

LES ESSAIMS NATURELS

L'essaimage sert à perpétuer l'espèce. Il est composé d'une partie importante de la colonie comprenant des ouvrières, des mâles et une reine. Le premier essaim qui sort de la ruche est appelé essaim primaire et il est accompagné d'une vieille reine, c'est-à-dire d'une reine fécondée. L'essaim secondaire est celui qui sort 9 jours après l'essaim primaire et il est accompagné d'une jeune reine non fécondée. L'essaim tertiaire est le troisième qui sort de la ruche accompagné d'une jeune reine non fécondée, sœur de la précédente. Il peut y avoir, comme en 2012, un quatrième essaim. Cependant, certaines années, on constate seulement 1 essaim, voire pas d'essaim du tout.

Un essaim moyen pèse 2 Kg soit ~20.000 abeilles mais peut atteindre 3 à 4 Kg.

[Photo © ADAM-PLL]

LES DIVISIONS OU ESSAIMS ARTIFICIELS

Afin de contrôler son cheptel, l'apiculteur (trice) peut décider de diviser sa colonie avant qu'elle n'essaime naturellement. Il est nécessaire de réaliser cette opération en présence de

colonies fortes en abeilles et en couvain (4 à 5 cadres), lorsqu'on constate la présence d'œufs sur les cadres et à une période où il existe des mâles pour féconder les jeunes reines.

Brèves de rucher

par Pierre Le Loarer

Comme proposé dans le précédent numéro, voici quelques mots sur **la production de miel en France**, encore une fois en baisse en 2016 et en hausse à l'international. Cherchez l'erreur... !

La France est l'un des pays **grand consommateur de miel par habitant**. Le chiffre le plus communément cité est d'environ 40.000 tonnes par an, chiffre apparemment stable sans savoir ce que cela inclut exactement et comment il est calculé : par exemple, s'agit-il de la consommation individuelle de miel par habitant ou bien – hypothèse plus probable – cela inclut-il la consommation de miel des industries agro-alimentaires qui utilisent le miel dans certains produits (nougat, biscuits, pain d'épices, par exemple) ?

Parallèlement, la production de miel était estimée à environ 14.000 tonnes de miel en 2014, 10.000 en 2015 et il est question de 9000 tonnes pour 2016. Le déficit est comblé par les importations de l'étranger. Selon les douanes, 29.000 tonnes ont été importées en France en 2013.

Lors du 21^{ème} congrès national de l'apiculture du 27 au 30 octobre 2016 à Clermont-Ferrand, le Professeur Norberto Garcia Girou a présenté une communication intitulée « **L'actualité du commerce international du miel** » (voir : http://www.unaf-apiculture.info/IMG/pdf/congresclermont_2810_2marcheinternationalmiel_ngarcia.pdf). Cette communication riche et documentée a mis l'accent sur quelques phénomènes parmi lesquels nous sélectionnons les constats suivants :

- « *La très grande diversité de prix du miel selon l'origine géographique a été une incitation pour plusieurs pays européens à l'importation de miel chinois bon marché et à sa réexportation comme produit local* ».
- Différents types d'adultération du miel sont cités par le Professeur Garcia Girou, à savoir : « *la dilution avec des sirops de moindre valeur (maïs, riz, etc.), tout type d'ajout ou extraction d'une substance au miel (p. ex. technologie de résine), l'alimentation artificielle des ruches pendant l'écoulement du nectar, l'altération de l'origine botanique ou géographique du miel afin d'éviter les impôts douaniers ou, pour augmenter le prix à payer par les consommateurs.* »

De ces constats, **une recommandation essentielle : préférer les miels produits localement dont les références précises de l'apiculteur sont indiquées sur le pot de miel** et si possible éviter les miels simplement déclarés 'en provenance U.E. et non U.E.' qui ne donnent pas de garantie sérieuse quant à leur provenance et à leur composition.

Pour en savoir plus sur l'étiquetage du miel, consulter la page Web de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) du portail de l'Économie et des Finances : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Etiquetage-du-miel> ou bien télécharger la fiche pratique à l'adresse :

http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgccrf/documentation/fiches_pratiques/fiches/Etiquetage-miel.pdf

Enfin, **pour consulter les actualités les plus récentes liées à l'apiculture**, au frelon asiatique, aux pesticides dont les néonicotinoïdes (**initiative citoyenne européenne pour interdire le glyphosate**), aller sur le site de l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) : <http://www.unaf-apiculture.info/>

Sur l'Agenda 2017 d'A.D.A.M.	Pour nous contacter
<p>Chaque premier mercredi du mois, de 19h à 20h30 : réunion C.A. élargi.</p> <p>Prochaines réunions du C.A. dans les locaux des ateliers associatifs de la mairie de Montbonnot : à 19h, les mercredis 3 mai, 7 juin, 5 juillet.</p> <p>Atelier pratique de cirage de cadres et de préparation de ruchettes : mercredi 19 avril de 19h à 21h.</p> <p>Contact par courriel à : contact@apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr</p>	<p>Association A.D.A.M., Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 Montbonnot-Saint-Martin</p> <p>Présidente : Myriam DALSTEIN</p> <p>Secrétaire : Philippe KOCH</p> <p>Secrétaire adjointe : Anne LORTAT-JACOB</p> <p>Trésorier : Michel CAZAL</p> <p>Initiation à l'apiculture : renseignements auprès de : Bruno COLLADANT 06 69 60 63 01 Gilles DAGAND 06 99 21 38 35</p>
<p>Site internet : http://www.apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr</p>	